

LETTRE
CHASSÈRE
 BULLETIN MUNICIPAL



Chers Chassères

La rentrée est toujours synonyme de reprise mais aussi de renouveau. Avec cette rentrée 2015, la municipalité a pris en compte les réels besoins des écoles. Cela passe d'abord par un meilleur accueil des enfants. En collaboration étroite avec l'inspection académique et les directeurs des écoles, nous avons travaillé dur, avec l'ensemble des services municipaux et des intervenants, pour créer une nouvelle classe aux Georgelières. Une classe accueillie dans un nouveau bâtiment modulaire, que nous avons voulu confortable, fonctionnel et propice à l'apprentissage.

Cette action ne serait pas complète sans la vision d'ensemble apportée par le PEDT, le projet éducatif de territoire, sur lequel nous travaillons depuis des mois avec Laurence Brumana, adjointe aux affaires scolaires, le centre social, le pôle Education et les partenaires.

Une approche nouvelle que nous allons aujourd'hui poursuivre avec la création de commissions qui réuniront enseignants, parents d'élèves élus et intervenants. Une manière de définir, ensemble, différentes pistes de travail sur la création de classes supplémentaires, le réaménagement du restaurant scolaire, les rythmes scolaires et le transport.

Enfin cette rentrée aura vu la réapparition du forum des associations, qui n'avait plus été organisé depuis 2008. L'implication de chacun aura permis la réussite de cet événement. Je tiens à remercier toutes nos associations qui sont un atout précieux pour notre commune. Bonne rentrée à tous !

Claude BOSIO

ZOOM
 SUR

LA RENTRÉE 2015

EN BREF

EXPRESSION LIBRE

WWW.CHASSE-SUR-RHONE.FR



Directeur de la publication : Claude BOSIO
 Responsable de la rédaction : Muriel DANIELE
 Rédaction et mise en page : Salim BENARAB
 Hôtel de ville - Place Jean Jaurès
 38670 CHASSE-SUR-RHÔNE
 Tél. 04 72 24 48 00 - Fax 04 72 24 48 19

Tirage : 2800 exemplaires
 Parution trimestrielle, Dépôt légal à parution
 Impression : Imprimerie de la Tour Dauphinoise
 38780 Pont-Evêque



RENTRÉE SCOLAIRE 2015

Une rentrée en actions et en projets

La municipalité prend à bras le corps les questions scolaires pour une rentrée 2015 axée sur la qualité d'accueil des enfants.

L'année scolaire 2015-2016 a débuté sous les chapeaux de roues pour les enfants et les enseignants. Pour cette rentrée, le nombre d'enfants inscrits est en forte augmentation. La maternelle compte 290 inscrits contre 257 précédemment. Face à cet accroissement et grâce à l'investissement collégial de la mairie et des directeurs d'écoles, l'inspection académique a décidé, début juillet, de créer une classe supplémentaire aux Georgelières. La municipalité a tout mis en oeuvre, pendant l'été, pour que cette nouvelle classe puisse voir le jour à la rentrée. Ainsi, pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions le 1^{er} septembre dernier, la ville a investi dans une nouvelle structure adaptée. Il s'agit d'un investissement de 93 000€ HT. D'une superficie



Installation des deux blocs du bâtiment modulaire aux Georgelières, le 25 août 2015.

de 72m², elle permet une qualité d'accueil, une sécurité et un confort optimaux. Elle est entièrement équipée comme toutes les autres classes. Un sas d'accueil supplémentaire de 22m² sera ajouté à la Toussaint. Au total, cela porte à 5 le nombre de classes aux Georgelières.

Les autres écoles ont également bénéficié de réfections : les radiateurs ont été changés aux Barbières, du matériel neuf a été livré et des stores réparés. La municipalité tient à remercier l'ensemble des services municipaux et des intervenants qui ont travaillé dur pour que tout se passe au mieux.



Une nouvelle salle de classe entièrement équipée.

+16,5%

augmentation du nombre d'élèves tous niveaux confondus en un an

LE TRANSPORT SCOLAIRE REPENSÉ

240 enfants bénéficient cette année du ramassage scolaire mis en place par la ville. Cela représente 3 à 4 bus de 59 places, selon les jours. Ils desservent les Georgelières, le groupe scolaire Pierre-Bouchard ainsi que l'école du Château. Une nouvelle procédure a été mise en place avec un code couleur : vert, rouge, bleu, noir. Chaque bus est maintenant clairement visible. L'animatrice qui accompagne les écoliers porte un gilet de la même couleur. Ainsi, chaque enfant peut facilement repérer le

Modèle de carte de transport scolaire.



car qu'il doit prendre. Le tout est résumé sur sa carte de transport, avec les horaires.

La municipalité va mener une réflexion sur la prise en charge des enfants.

UNE NOUVELLE RESTAURATION SCOLAIRE

La municipalité a décidé de repenser entièrement la restauration scolaire dans son ensemble. Objectif : mieux prendre en compte les nouvelles normes, les aspects diététiques et les menus en général. La ville est en phase de recrutement pour un nouveau responsable de restauration, en remplacement de

Claude Gailhot, partie à la retraite. Ce nouveau responsable aura pour tâche de concocter, comme auparavant, des menus frais et équilibrés. En attendant, un partenariat a été établi avec la cuisine centrale de Vienne pour assurer la livraison des repas servis quotidiennement. Le prix du repas reste, quant à lui, inchangé.

400

nombre de repas servis chaque jour au restaurant scolaire

DES ÉCONOMIES POUR TOUS

En avril dernier, la ville a conclu un nouveau marché pour la commande de fournitures et de matériels pédagogiques. Cette mise en concurrence des fournisseurs a permis de réaliser des économies dont profitent les écoles et les coopératives scolaires. En effet, ces dernières

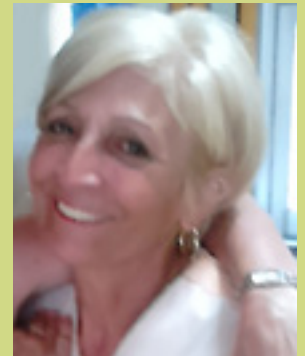
ont gagné 5% de pouvoir d'achat supplémentaire à prestation égale. Par ailleurs, la ville a maintenu à même hauteur sa subvention pédagogique par élève, soit 4,76€, ainsi que la subvention culturelle, soit 4 300€. De quoi permettre la réalisation de beaux projets.

LES CLASSES DE DÉCOUVERTE

La ville encourage fortement les initiatives qui visent à faire découvrir aux enfants l'environnement, la nature et de nouvelles pratiques culturelles. Ainsi, elle soutient les classes de découverte. Afin de se conformer à la réglementation en vigueur,

un appel d'offre a été lancé auprès des organismes d'accueil. Le but est d'organiser les classes de neige et les classes vertes de l'année 2016. Le résultat de cette consultation sera restitué début octobre 2015.

DÉPART EN RETRAITE D'UN AGENT MUNICIPAL



Claude Gailhot était au service des petits Chassères depuis 1983, d'abord au centre social puis au restaurant scolaire. Merci à elle pour tous les repas réalisés avec amour, pendant toutes ces années.

LES TAP AU TOP

Les temps d'activités périscolaires (TAP) ont repris dès le premier vendredi de la rentrée.

- * 3 heures par semaine
- * 27 activités pour les élémentaires parmi lesquelles : magie, bricolage, décoration, musique, danse, manga, boxe, football, tennis...
- * 205 enfants inscrits en élémentaire
- * 116 inscrits en maternelle
- * 30 intervenants diplômés (Brevet d'Etat ou BAFA) en élémentaire et 14 en maternelle
- * 75% des parents satisfaits

« Retrouvez l'intégralité des décisions des conseils municipaux sur simple demande en Mairie ou en téléchargement sur www.chasse-sur-rhone.fr »



EN BREF

LE SITE DES PLATIÈRES VENDU



C'est au début du mois de juillet 2015 que la ville de Chasse-sur-Rhône a reçu une proposition d'achat du site des Platières. Une proposition émanant de la société Parknet, spécialisée dans la commercialisation et la maintenance de matériels de nettoyage. La parcelle de 5600m² et le bâtiment existant de 310m², ont été estimés à 450 000€ par France Domaine. La société Parknet a offert de racheter cet ensemble pour un montant hors taxe et hors frais de notaire de 500 000€. Rappelons que ce projet, encore à sa phase initiale, a coûté 900 000€ à la commune. Cela ne représentait pas la réelle valeur du site, ni les réels besoins communaux.

NUISANCES OLFACTIVES

La nuit du 24 août dernier, plusieurs habitants ont été incommodés par la présence d'odeurs inhabituelles. Les pompiers sont intervenus et une analyse de l'air effectuée. Les résultats ne révèlent aucune dangerosité pour la santé. La municipalité reste attentive et suit cette question de près.

EXPRESSION LIBRE

Selon l'article 29 du règlement intérieur du Conseil municipal, pour chaque numéro du bulletin « La lettre Chassère », il est mis à la disposition de chaque groupe représenté à l'Assemblée un emplacement permettant la rédaction d'un article de 800 caractères, titre et espaces compris.

GRUPE MINORITAIRE « GENERATION CHASSE »

Texte non parvenu.

GRUPE MINORITAIRE « ENSEMBLE IMAGINONS 2020 »

Quelle surprise de voir en couverture du dernier Chassère Mag, que Chasse évolue à grand pas, avec, pour illustration, les travaux d'extension de la zone commerciale de Chasse Sud! Il s'agit là d'un chantier privé. Plus loin on peut lire «nombreux projets urbains qui se concrétisent comme les aménagements de la rue Mendès-France» et «création d'un EHPAD» Nous rappelons juste qu'il s'agit de projets souhaités et lancés par l'équipe municipale précédente...

Nous souhaiterions enfin rappeler que si notre ville est active au niveau culturel, c'est en grande partie grâce au travail des bénévoles de l'Ecole de Musique pour Caravan' Jazz et à ceux de la MJC pour le sentier Art&Nature du Gorneton.

Rappel enfin que jusqu'à l'an dernier 3 séances de Ciné Eté étaient programmées, contre 2 cette année...

GRUPE MAJORITAIRE « CHASSE AVEC VOUS »

Il est surprenant que l'opposition souligne le travail collaboratif que la municipalité souhaite maintenir et poursuivre avec ses partenaires privés et associatifs. Nous ne rentrerons pas dans une « guerre de clocher » stérile, symptôme d'une élection encore mal digérée.

Nous tenons à saluer la réactivité de tous les intervenants qui ont permis la prouesse de créer une classe supplémentaire en seulement

2 mois. C'est un bel exemple d'adaptabilité et de dynamisme. Le forum des associations, réinstauré cette année par l'équipe en place, est également une belle réussite. Le succès de cet événement n'a été possible que grâce au formidable investissement de nos associations. Gageons que le forum gagnera encore en notoriété.

Nous souhaitons une belle rentrée à tous nos petits Chassères.

